

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

NON À LA CHARITÉ ! LE GOUVERNEMENT TRUDEAU JETTE QUELQUES CENTS AUX AÎNÉS

Montréal, le 13 mai 2020 - Le Premier ministre Justin Trudeau vient de jeter quelques cents aux aînés : entre 300 et 500 \$. Quelle générosité ! Rappelons que les groupes d'aînés réclamaient une hausse permanente des subsides fédéraux de base, la pension de la sécurité de la vieillesse (PSV) et le supplément du revenu garanti (SRG). Justin Trudeau a préféré s'en tenir à une mesure sans lendemain.

Tout est à repenser concernant les aînés

Il a par ailleurs promis d'aider les provinces à « relever » les CHSLD. En fait, ce sont toutes les orientations gouvernementales, tous les services, tous les programmes qu'il faut repenser et adapter à la situation concrète des aînés, à Ottawa comme à Québec : soutenir le revenu de base pour le faire atteindre au moins le seuil de faible revenu, des politiques sanitaires et sociales intelligentes, adaptées, évolutives, dont un vigoureux soutien à domicile dans la communauté de vie, bien moins coûteux et plus efficace que l'institutionnalisation « forcée » actuelle; réelle écoute des aînés, de leurs témoignages et de leurs demandes, au nom même de la solidarité intergénérationnelle.

Nous ne pouvons évidemment pas nous objecter à ce que les personnes recevant le Supplément de revenu garanti reçoivent 500\$! Cependant, octroyer la faible somme de 300 \$ ponctuellement à toutes les personnes recevant la Sécurité de la vieillesse est loin de répondre aux besoins des aînés, qui se trouvent aggravés par la crise de la COVID-19.

Les aînés ne veulent pas un « coup de pouce » charitable, mais une juste et permanente rétribution de leur contribution passée et présente. Combien de fois faudra-t-il le répéter ?

À propos de l'AQDR

Depuis 41 ans, l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) est présente dans la société québécoise pour défendre les droits des aînés et faire entendre leur voix. L'AQDR regroupe tout près de 25 000 membres dans 42 sections dans les 16 régions administratives du Québec.